



Monsieur le directeur
Agence pour l'enseignement français à l'étranger
23 Place de Catalogne
75014 PARIS

Paris, le 27 juin 2022

Objet : indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et complément indemnitaire annuel (CIA)

Monsieur le directeur,

Nous nous permettons de vous interroger sur le « **complément de rémunération** » (CR) versé au **personnel des services centraux**.

Conformément aux dispositions généralisant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour les agents publics (décret n° 2014-513 du 20 mai 2014), l'ensemble des agents du MEAE (soit 11% des effectifs de l'Agence, 22 agents au total au bilan social 2021, p.6), qu'ils soient à l'AEFE en position normale d'activité ou bien mis à disposition perçoivent :

- l'**indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE)** telle que définie par leurs corps, grades et groupes fonctionnels, ainsi que
- le **complément indemnitaire annuel (CIA)** conformément aux engagements pris par la tutelle pour ses personnels.

Comme nombre d'autres ministères, le MEAE a décidé le 25 février dernier « *d'une mesure générale d'augmentation des primes en administration centrale de 20% en moyenne pour tous les corps du ministère et les agents contractuels en CDI [...] mise en œuvre à compter du 1er janvier 2022* ».

Naturellement nous nous attendions à ce que cette mesure, d'application immédiate pour les agents publics du MEAE, soit généralisée à l'ensemble des agents publics en poste dans les services centraux de l'AEFE.

Nous sommes alertés par des agents qui ne voient toujours rien venir... ni CR revalorisé, ni CIA.

L'étude que nous avons pu mener sur le complément de rémunération versé à toutes celles et ceux qui ont bien voulu nous communiquer son montant montre qu'il est inférieur à celui auquel ils pourraient prétendre dans le cadre du Rifseep de leur administration d'origine revalorisé, et aujourd'hui inférieur aux grilles applicables au MEAE pourtant référence de l'AEFE.

Ce défaut de mise à niveau fait courir un risque majeur à l'Agence, celui d'accroître le nombre de départs anticipés d'agents engagés en sus de l'absence d'attractivité des postes de l'opérateur et les difficultés à recruter démontrées par le bilan social 2021.

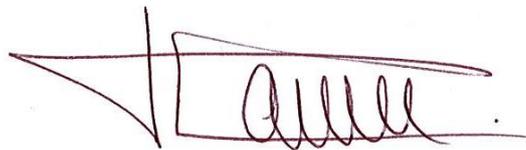
En effet, les chiffres exposés lors de la dernière commission interne des services centraux révèlent un accroissement anormal du taux d'agents non titulaires, dont l'explication semble bien être un différentiel de rémunération pour un statut peu engageant.

Nous vous demandons donc de bien vouloir examiner cette situation et de tout mettre en œuvre pour que la totalité des personnels des services centraux bénéficient de cette traduction financière légitime et attendue, dans les plus brefs délais.

Nous vous informons que nous ferons part de notre demande et de notre préoccupation lors du Conseil d'administration du 30 juin prochain. Nous adresserons ensuite la copie de ce courrier à l'ensemble des personnels des services centraux.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos sincères salutations.

Pour le Sgen-CFDT de l'étranger,

A handwritten signature in red ink, appearing to read 'Pascale Canova', with a stylized flourish on the left side.

Pascale Canova